

<https://elbeuf.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article124>



# Participation d'intervenants extérieurs pour l'éducation à la sécurité routière à l'école

- Direction - Les imprimés, registres, formulaires - Intervenants extérieurs - Education à la sécurité routière -



Date de mise en ligne : lundi 14 novembre 2016

---

Copyright © Éducation Nationale Elbeuf - Tous droits réservés

---

La mise en œuvre de l'éducation à la sécurité routière et de l'Attestation de Première Education à la Route à l'école s'inscrit dans les programmes d'enseignement et dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Pour ce faire, de nombreuses ressources sont mises à la disposition des enseignants.

Le site éducol propose sur son portail ESR une plateforme de formation et d'information à la sécurité routière : <http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/>

La DSDEN 76 et les circonscriptions du premier degré disposent de matériels variés qui peuvent être empruntés par les écoles.

Au-delà de ces ressources pédagogiques, les écoles peuvent faire appel à un intervenant extérieur. Celui-ci peut assister l'équipe pédagogique à la demande et sous la responsabilité du directeur d'école.